

# Les certifications en agro-alimentaire (ISO 22 000, IFS, BRC...) : enjeux, perspectives et limites des « signes de sécurité »

Paris, le jeudi 22 mars 2007

- Certifications IFS : Après plus de 30 mois de travaux de certification, état et perspectives.
- Version 5 de l'IFS : quand sera-t-elle disponible ? quels principaux changements ?
- ISO 22000 : avec moins de 30 certificats en France, des organismes certificateurs non encore accrédités et une annexe technique non encore publiée, la norme est-elle en train de rater son lancement ?

- La certification tierce partie protège-t-elle réellement les directeurs généraux ?
- Les GMS européennes et les grands groupes industriels montrent leur volonté de prendre le taureau de la sûreté alimentaire par les cornes : qu'en est-il des PME et de la RHD ?
- Et le consommateur : quels bénéfices directs et indirects peut-il tirer de l'agitation récente dans les domaines de la normalisation et de la certification ?

Un panel complet d'intervenants représentant la FCD, la FEEF, l'AFNOR, l'Association Léo Lagrange, le groupe Elior, et complété par un expert Européen et un Avocat à la Cour, sera animé par Fayçal Bellatif, Directeur de Eurofins Certification.

Avec votre participation au débat, vous contribuez au processus de constitution d'un paysage moderne de certification des systèmes de management de la sécurité des aliments.

- > **9h30** Accueil et introduction par le Président de session.
- > **9h35** **Présentation du paysage normatif et de la certification par tierce partie.**  
**Dr. Fayçal Bellatif**, eurofins
- > **10h00** **L'impact de la certification sur la responsabilité.**  
**Maître Gilles Boin**, Avocat à la Cour
- > **10h30** **Quelle place pour des normes d'application volontaire : ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000 ?**  
**M. Alain Khemili**, AFNOR Normalisation
- > **11h00** Pause café
- > **11h30** **Témoignage d'un propriétaire de référentiel : cas de l'IFS.**  
**Mme Stéphanie Monnet**, Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)

- > **12h00** **Portées et limites des systèmes d'accréditation actuels.**  
**Mme Sandrine Dupin**, RA Certification Environnement et Agro-alimentaire, Cofrac

- > **12h30** Déjeuner

- > **14h00** **Retour d'expérience sur la mission d'information ISO 22000 dans les pays tiers.**  
**Mme Kim Ta**, expert européen

- > **14h30** **Retour d'expérience des utilisateurs de la certification par tierce partie : les industriels.**

**M. Jean-François Feillet**, MerAlliance, au nom de la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France

- > **15h00** **Le rôle et la position d'une association de consommateurs - témoignage**

**M. Gérard Schrepfer**, Association Léo Lagrange

- > **15h30** Pause café

- > **16h00** **Intérêts et enjeux de la certification tierce partie pour la restauration collective.**

**M. Philippe Baguet**, groupe Elior

- > **16h30** **Discussions et table-ronde.**

- > **17h00** Fin de la journée.

## Mots-clés :

Certification • Normes et référentiels • Maîtrise de la sécurité des aliments • Reconnaissance • Multiplication des audits • Comparatifs et témoignages

## Actes des séminaires

Consultez librement l'ensemble des présentations qui ont été faites lors des séminaires 2003, 2004 et 2005 en visitant notre site web dédié : [www.ifs.fr](http://www.ifs.fr)

## Les organisateurs

Eurofins certification est la filiale indépendante du groupe eurofins chargée de la certification de produits et de services. Le groupe eurofins est l'un des premiers mondiaux dans le secteur de la bio-analyse, réseau international de plus de 50 laboratoires d'analyses et de recherche. [www.eurofins.com](http://www.eurofins.com)

# Confirmez dès maintenant votre participation !

Tarif spécial  
Hors-série

## Informations pratiques :

- Tous les séminaires ont lieu à Paris. Lors de votre inscription, une convocation vous sera adressée, comprenant le plan d'accès détaillé. Heure de début : 9h30 - heure de fin : 17h00.
- La taille des groupes est limitée – inscrivez-vous rapidement. Eurofins Certification ne peut en aucun cas garantir l'acceptation de toutes les demandes d'inscription. Les inscriptions seront faites par ordre d'arrivée.

## Bulletin d'inscription

A nous retourner par fax au : 01 69 10 13 01  
ou par courrier à : eurofins certification  
9 avenue de Laponie, Les Ulis, 91967 Courtaboeuf cedex

### SEMINAIRE CHOISI :

Certification tierce partie  
22 mars 2007



### PARTICIPANT :

M. Mme Mlle Nom : ..... Prénom : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
E-Mail : .....

### SOCIÉTÉ, ENTREPRISE, ORGANISME :

Nom de l'établissement : .....  
Adresse : .....  
.....  
Adresse de facturation (si différente) : .....  
.....

### PARTICIPATION AUX FRAIS :

Prix total (90 €HT par personne) : 90 \* ..... = .....€ HT

Date : ..... Signature et cachet : .....

## Conditions de vente

- Les droits d'inscription à la journée incluent le repas du midi et les pauses café.
- Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation à moins de quinze jours du séminaire, les frais de participation nous seront dus en totalité.
- Le participant peut à tout moment se faire remplacer par une autre personne appartenant à la même entreprise.
- eurofins certification est organisme formateur, des documents appropriés peuvent être fournis sur demande.

## 3 bonnes raisons de participer :

- > développez **votre réseau** en rencontrant des acteurs de la qualité et de la sécurité des aliments à toutes les étapes de la filière alimentaire
- > enrichissez vos connaissances sur la maîtrise de la sécurité des aliments et les dernières évolutions **réglementaires et normatives**
- > maîtrisez les **évolutions de vos métiers** en vous impliquant dans les débats - ces problématiques vous concernent aujourd'hui !